



Un scientifique nous inspire ces observations à la suite de son témoignage. Cela nous remémore nos questions intuitives au sujet des impacts de la morphologie/chimie sur la qualité des masses d'eau. Nous avons posé la question à des experts, hydrobiologistes... « *Quel % d'effet dégradant la qualité de l'eau attribuez-vous à la morphologie et à la chimie ?* » Les réponses unanimes : « *réponse impossible, il n'y a pas d'étude sur ce sujet* » et nous d'insister : « *selon votre intuition* ». Les avis oscillèrent entre 10 et 15% pour l'impact attribué la morphologie(1). Une réponse à 5% et une autre, très argumentée, à 30%. Ces chiffres sont incontestables puisqu'ils résultent de l'intuitu personae. C'est sérieux !

La politique de l'eau, sur les mêmes lacunes mais avec de grandes certitudes, a ciblé l'hydromorphologie de manière univoque.

Et on ne nous cache rien puisqu'on ne sait toujours pas !

Considérant l'absence d'étude sur la hiérarchisation des facteurs responsables de la dégradation de la qualité réelle des masses d'eau,
Considérant les multiples aléas des analyses chimiques de l'eau,
Il est peu crédible d'engager des centaines de millions d'euros sur un facteur dégradant de 5 à 30% la qualité. Imaginons que le volet continuité écologique soit résolu, ce qui est loin d'être le cas, il resterait 60% des impacts à traiter... plus ?...moins ? Mais qui pourrait bien nous renseigner ?

Revenons à ce scientifique. Il a cherché côté AFB et pensait avoir découvert une mine d'informations dans le « [recueil d'expériences](#) ». Il a cherché à joindre

tous les maîtres d'ouvrages sur, entre autres, le suivi des travaux(2).

Il a eu du mal à obtenir des réponses : les uns étaient forts mécontents a posteriori, les autres l'ont invité à s'adresser ailleurs...mais aucune info sur le suivi. Il aurait pu interroger directement l'AFB.

Il s'est donc tourné vers ses pairs mais n'a trouvé des études qu'à l'étranger ;
« *j'ai trouvé des articles qui traitent de façon plus ou moins approfondie des impacts des seuils et de l'effet des destructions* ».

Une info : les 900 000m³ de sédiments pollués, peut-être radioactifs, de l'ancien barrage de Maisons Rouges sont arrivés à bon port : tout va mieux pour la Vienne.



(1) Il faudra un jour les interroger sur les conditions préalables qui ont présidé à obtenir leur consentement à détruire...sans rien payer. En occultant les facteurs socio-économiques, immobiliers et environnementaux, ce n'est pas le seul volet piscicole qui permette de qualifier une opération de « réussie ».

(2) La continuité en long ne concerne pas que les seuils mais aussi :

- Le mode d'occupation des sols du bassin versant et les pratiques culturelles facteur d'érosion (sols agricoles nus) ou de protection (prairies, forêts),
- L'état et la nature des berges,
- La continuité latérale (inondations, bras morts),
- Le régime des débits en fonction des usages de l'eau (prélèvements, lâchers).

Dans ce % intuitif attribué à la morphologie (on sait qu'elle est multifactorielle) les seuils ne seraient-ils pas de petits coupables désignés grands responsables ?